



Grangeneuve

Horticulteur / Horticultrice AFP



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tu aimes la nature et le travail en extérieur

Le monde végétal, ses formes et ses couleurs t'intéressent. Tu apprécies le travail physique et créatif en plein air. Tu aimes travailler en équipe au contact de la nature mais tu dois aussi avoir une certaine autonomie.

Le métier d'horticulteur regroupe deux formations : les paysagistes et les producteurs de plantes.

Comme paysagiste, tu participes aux différentes phases de la création de jardins et d'aménagements extérieurs en effectuant des travaux de sols, de semis, de plantations et de pose de pavés. Dans ce cadre, tu utilises différentes petites machines. Si ce métier demande des qualités physiques, il demande également de la sensibilité liée aux choix des plantes et à leur utilisation.

Comme producteur, tu travailles dans des entreprises de production de plantes en pots, des

pépinières ou encore dans la production de plantes vivaces. Tu multiplies et soignes les plantes depuis la jeune pousse jusqu'à sa commercialisation. Ceci comprend les traitements, les rempotages, la fumure ou encore le conditionnement.

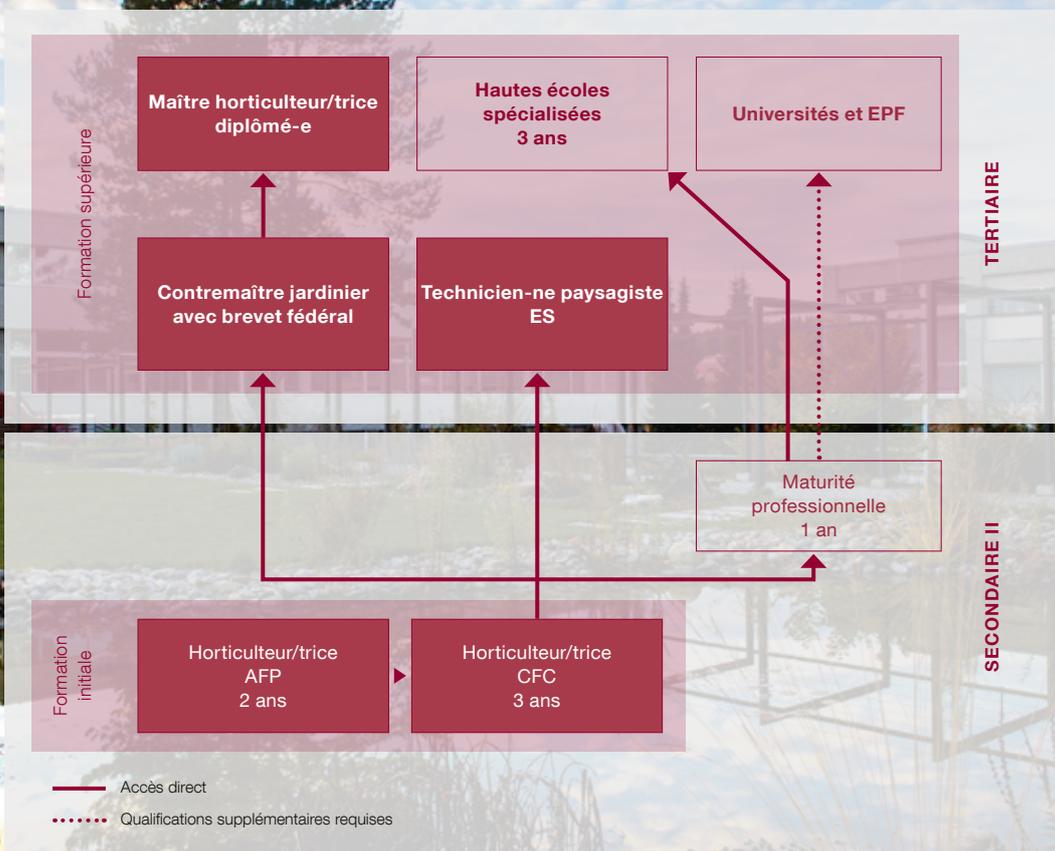
Une formation de base qui associe théorie et pratique

Deux spécialisations s'offrent à toi :

- › *paysagisme*
- › *production de plantes*

La formation dure deux ans. En tant qu'apprenti-e, tu travailles dans une entreprise ou dans une institution reconnue. Le formateur t'initie à la pratique professionnelle.

La formation théorique a lieu à Grangeneuve où tu acquiers des compétences en lien avec des situations de travail.



Tu suis les cours de l'Ecole professionnelle à raison de :

- › 1 jour de cours professionnels par semaine et un cours-bloc de 3 jours par année de formation
- › 11 jours de cours interentreprises répartis sur les deux années de formation

Conditions d'admission

Avoir terminé sa scolarité obligatoire. Un stage sur une exploitation formatrice avant de commencer la formation est fortement recommandé.

Tes chances sur le marché du travail

A l'issue de ta formation d'horticulteur/trice avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), tu accèdes à des postes de travail dans des entreprises paysagères, de production ou dans des collectivités publiques.

Contact pour les questions relatives à la formation

Grangeneuve

Centre de formation des métiers de la terre et de la nature (CFTN)
 Route de Grangeneuve 31 · CH-1725 Posieux
 T +41 26 305 55 50 · F +41 26 305 55 54
 iagcftn@fr.ch



Quelle formation supplémentaire s'ouvre à toi après l'AFP ?

A l'issue de ta formation AFP, tu peux poursuivre l'apprentissage en vue de l'obtention du CFC. Une fois ce titre acquis, toutes les voies de la formation professionnelle supérieure te sont ouvertes.



Pourquoi Grangeneuve ?

Avec ses jardins, ses aménagements paysagers et ses installations pédagogiques, Grangeneuve offre l'avantage de dispenser les cours théoriques et pratiques sur le même site, facilitant la mise en pratique.

Plus d'infos sur www.grangeneuve.ch/formations



Grangeneuve - Institut agricole
 Grangeneuve - Landwirtschaftliches Institut



Campus Grangeneuve